

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33
Procurations : 4

L'an deux mille douze
le vingt cinq juin

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Délibération rendue exécutoire le :

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 15/06/2012

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Marie-Anne CAMBON-BONAVITA qui a donné procuration à Mme Sylvie DREVES, Mme Virginie GOURVENNEC à Mme Martine BIZIEN, Mme Gaële MALGORN à M. Damien DESCHAMPS, M. Francis THERY à M. Jacques LE BRIS.

Affichage en date du : 15/06/2012

Publication de la présente en date du :

Secrétaire de Séance : Mme Sandrine JEFFROY

Réception en préfecture :

N° 2012-06-11

Objet : Bilan de la politique d'endettement de la commune - exercice 2011.

Par délibération 2011-09-05 du 26 septembre 2011, le conseil municipal a précisé la délégation donnée au Maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales en matière de recours à l'emprunt et aux opérations financières utiles à la gestion active de la dette. La délégation précisait que le conseil municipal se verrait présenter un bilan détaillé présentant la politique d'endettement de la collectivité chaque année, au moment du vote du compte administratif.

La présente délibération présente donc les principales caractéristiques de la dette et précise la politique d'endettement de la ville.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de l'état de la dette au 30 juin 2012 :

➤ Encours total de la dette au 30/06/2012 : 5 286 321,69€

Tableau des risques de la charte de bonne conduite :

INDICES SOUS-JACENTS		STRUCTURES	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe. Taux variable simple plafonné ou encadré
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5
6	Autres indices	F	Autres types de structure

➤ Ventilation de la dette de Plouzané en appliquant cette double échelle de cotation :

- Taux fixes : 95,11%, soit 5 028 204,75 € (22 contrats)	}	100% de dette classée 1-A

- Taux variable simple : 4,89%, soit 258 116,94€ (3 contrats)

➤ Détail des emprunts à taux variable :

Code Contrat	Objet de la dette	Date de 1ère échéance	Date de dernière échéance	Montant Initial	Code Prêteur	Index de taux	Taux Constaté au 31/12/2012	Dette en capital au 30/06/2012 (Inclus)
55	Emprunt pour piste et terrain foot synthétiques	30/04/2010	30/01/2015	100 000,00 €	CMB	EURIBO R03M	1,99 %	55 783,68 €
43	Prêt CE équipement	01/11/2000	01/08/2015	343 010,29 €	CE	EURIBO R03M	1,33 %	94 291,23 €
10	Prêt CA financement travaux modernisation	10/04/2001	10/01/2016	343 010,29 €	CA	TEC5	2,65 %	108 042,03 €

➤ Détail des emprunts à taux fixe :

Code contrat	Objet de la dette	Date de 1ère échéance	Date de dernière échéance	Montant Initial	Code Prêteur	Taux Constaté au 31/12/2012	Dette en capital au 30/06/2012 (Inclus)
09	Prêt CA financement travaux modernisation 6002129001	15/02/1999	15/11/2013	487 836,86	CA	4,70	65 536,96
46	Prêt travaux investissement 2003	15/07/2003	15/04/2018	250 000,00	CA	4,05	118 363,62
49	CA investissements 2006	15/02/2007	30/11/2021	400 000,00	CA	3,93	279 695,27
50	CA investissements 2007	15/10/2007	15/07/2022	400 000,00	CA	3,93	297 663,20
51	CA autres infrastructures	15/10/2007	15/07/2017	2 000 000,00	CA	3,93	1 146 900,95
52	CA investissements 2007	15/03/2008	15/12/2022	500 000,00	CA	4,52	390 651,44
53	CA investissements 2009	15/01/2010	15/10/2024	500 000,00	CA	3,94	416 666,70
54	Prêt CA équipement de modernisation	10/03/2010	10/12/2014	100 000,00	CA	2,80	55 000,00
11	Prêt CE d'équipement	30/01/2002	31/01/2016	381 122,54	CE	3,58	125 608,34
12	Prêt CE divers investissements	22/07/1999	22/04/2014	487 836,86	CE	4,45	85 179,64
13	Prêt CE investissements 2001	25/02/2002	25/02/2016	243 918,43	CE	5,40	82 900,35
15	Prêt CE équipement	18/03/2003	18/12/2017	250 000,00	CE	4,45	113 836,62
61	Prêt d'équipement local CE	15/07/2012	15/04/2027	400 000,00	CE	5,13	400 000,00
48	investissements 2005	01/06/2006	01/03/2021	400 000,00	CLF	3,48	233 333,25
57	Financement travaux publics	01/03/2011	01/12/2025	112 500,00	CLF	1,56	102 395,07
58	Création ascenseur	01/03/2011	01/12/2025	250 000,00	CLF	1,56	227 544,61
59	Restructuration école	01/03/2011	01/12/2025	78 000,00	CLF	2,65	71 515,79
60	Financement travaux publics	01/03/2011	01/12/2025	59 500,00	CLF	2,65	54 553,73
05	Prêt CMB investissements 2001	30/03/2002	31/03/2016	381 122,54	CMB	5,40	132 511,44
17	Prêt CMB programme investissement	30/11/1999	30/05/2014	487 836,86	CMB	4,40	84 825,44
19	Prêt CMB investissements 2000	30/12/2000	30/09/2015	343 010,29	CMB	2,10	97 688,91
56-SG2	Tirage sur le contrat cadre n° 56	10/04/2010	10/03/2030	500 000,00	SG	4,17	445 833,42

➤ Gestion active de la dette - exercice 2011

En 2011, le Maire n'a signé aucun contrat d'emprunt et n'a souscrit aucun instrument de couverture.

Il a été souscrit une ligne de trésorerie le 1^{er} avril 2011, pour un an, pour un montant de 500 000€. Les caractéristiques de cette ligne de trésorerie étaient les suivantes :

- Montant : 500 000 (cinq cent mille) euros
- Organisme prêteur : Caisse d'Epargne
- Durée : 1 an
- Taux d'intérêt: Euribor 1 semaine + marge 0,75% (base : exact/360)
- Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
- Commission d'engagement : 0,05% flat, soit 250€

- Commission de non utilisation : 0,05% du montant non utilisé

Cette ligne de trésorerie n'a pas été utilisée en 2011.

➤ Gestion active de la dette - prévisions 2012

Il ne sera pas souscrit de ligne de trésorerie pour l'année 2012.

Un emprunt a été contracté par décision du Maire en date du 19 mars 2012 après mise en concurrence des établissements bancaires (une dizaine de demandes ont été faites, seuls 2 établissements ont répondu). Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant de l'emprunt : 400 000€
- Organisme prêteur : Caisse d'Épargne
- Durée d'amortissement : 15 ans
- Point de départ de l'amortissement : au plus tard le 25 juin 2012. Intérêts payés au taux du crédit jusqu'au point de départ en amortissement. Indemnité de dédit de 3% sur les sommes non versées au 25 juin 2012.
- Périodicité : Trimestrielle
- Taux d'intérêt : 5,13%
- Conditions de remboursement anticipé : possible à chaque échéance moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle calculée sur la base de l'OAT.
- Commission d'engagement : 0,4% du capital emprunté, soit 1 600€

Cet emprunt a pour objet le financement de la réhabilitation du Centre social de Kerallan en école de musique et en espace jeunes.

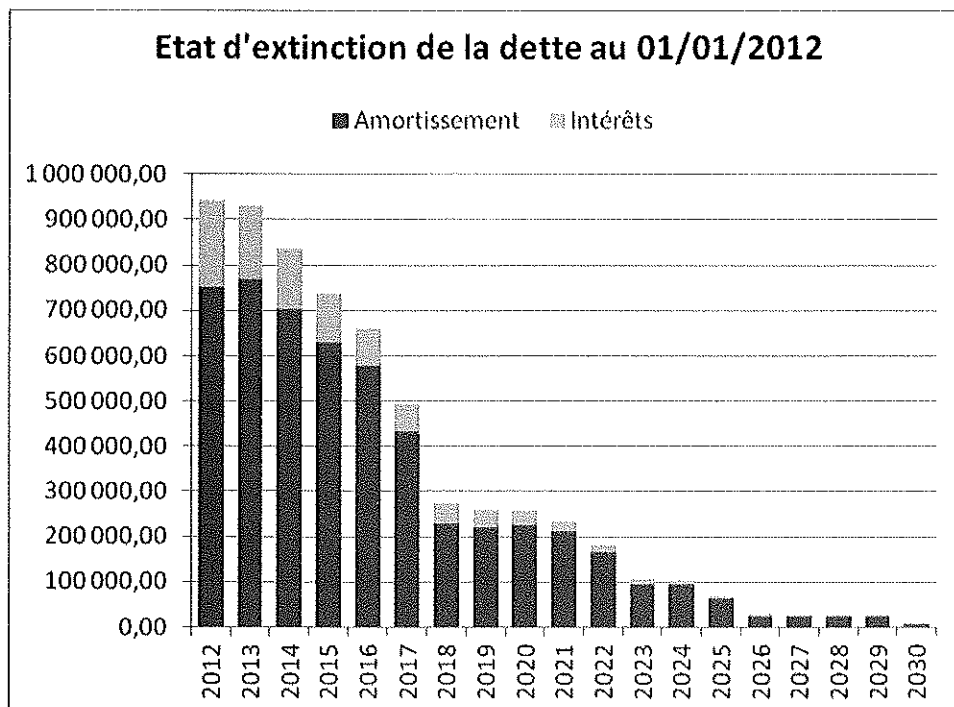
➤ Contrats arrivant à échéance en 2012 :

- Contrat n°29 « Prêt CMB Investissement 1997 » - Date de dernière échéance : 30/01/2012. Il s'agissait d'un emprunt à taux variable (index : Euribor 3 mois + marge 0,25)

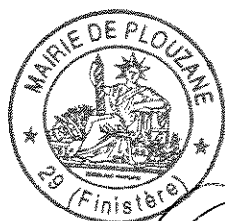
➤ Profil d'amortissement de la dette :

Exercice	Encours Début	Amortissement	Intérêts	Annuité	Encours Fin
2012	5 276 748,93	751 787,59	189 168,77	940 956,36	4 524 961,34
2013	4 524 961,34	769 716,12	160 610,49	930 326,61	3 755 245,22
2014	3 755 245,22	703 981,49	132 100,25	836 081,74	3 051 263,73
2015	3 051 263,73	630 405,77	107 243,65	737 649,42	2 420 857,96
2016	2 420 857,96	577 665,90	83 989,93	661 655,83	1 843 192,06
2017	1 843 192,06	433 542,64	60 853,98	494 396,62	1 409 649,42
2018	1 409 649,42	227 241,84	48 000,82	275 242,66	1 182 407,58
2019	1 182 407,55	221 008,64	39 762,68	260 771,32	961 398,91
2020	961 398,91	225 956,38	31 536,14	257 492,52	735 442,53
2021	735 442,53	211 099,60	23 225,67	234 325,27	524 342,93

2022	524 342,93	164 978,27	15 975,60	180 953,87	359 364,66
2023	359 364,66	94 790,42	11 145,15	105 935,57	264 574,24
2024	264 574,24	95 477,75	8 105,33	103 583,08	169 096,49
2025	169 096,49	62 845,86	5 508,77	68 354,63	106 250,63
2026	106 250,63	24 999,96	4 007,13	29 007,09	81 250,67
2027	81 250,67	24 999,96	2 950,16	27 950,12	56 250,71
2028	56 250,71	24 999,96	1 899,22	26 899,18	31 250,75
2029	31 250,75	24 999,96	836,21	25 836,17	6 250,79
2030	6 250,79	6 250,79	44,17	6 294,96	0,00
		5 276 748,90	926 964,12	6 203 713,02	



Pour extrait conforme,
Plouzané, le 26 juin 2012



Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902126-20120626-delib2012-06-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2012
Publication : 29/06/2012

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

